

LOI DE SIMPLIFICATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE 2026 : LES IMPACTS PRATIQUES SUR LES BAUX COMMERCIAUX

NOUVEAUTÉ
2026

WE-IE007

½ journée
(3,30 h)

- Cas pratiques
- Support pédagogique
- Quiz d'évaluation finale

Tarif : **130 € HT**

SPÉCIALISATION

OBJECTIFS :

- Comprendre les nouvelles obligations issues de la loi n° 2026-403 du 26 mai 2026. À l'issue de la formation, les participants seront capables d'identifier les nouvelles règles issues de la loi du 26 mai 2026 et d'adapter leurs pratiques de rédaction, de gestion et de négociation des baux commerciaux

NIVEAU & PUBLIC :

Responsables, négociateurs, rédacteurs, gestionnaires
Prérequis : Connaissances du bail commercial

MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

Vidéo projecteur, paper-board
Effectif maximum : 25

INTERVENANT(S) :

Formateur : Professionnel expérimenté en transmission des fonds de commerce et d'entreprise
Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

 Programme accessible aux personnes en situation de handicap

PROGRAMME

I – INTRODUCTION

- Tour de table des participants
- Contexte législatif et calendrier d'entrée en vigueur

II – LES RÈGLES RELATIVES AU LOYER

- Le paiement du loyer et la clause tunnel
- La mensualisation : qui peut demander, quel formalisme, quel délai ?
- L'indexation et la "clause tunnel" : ce que cela change

III – LES RÈGLES EN MATIÈRE DE GARANTIES

- Les garanties
- Le plafonnement du dépôt de garantie
- Les autres garanties et le champ d'application
- La restitution et le transfert en cas de vente

IV – LIMITES DU DROIT DE PRÉFÉRENCE

- Limites du droit de préférence
- Rappel de la Loi Pinel et de la jurisprudence :
- Apport des nouvelles dispositions

V – LES AUTRES DISPOSITIONS

- Les autres dispositions
- La clause résolutoire
- Le droit d'information des salariés
- Les arguments

VI – CALENDRIER ET EXCLUSIONS

- Les aspects pratiques
- L'application des dispositions à effet immédiat
- Anticiper la rédaction des baux et le renouvellement

VII – CONCLUSION

- Synthèse et fiches pratiques :
Les 10 réflexes à adopter après la réforme